

**Solidarités**

**territoriales**

AGIR AVEC VOUS POUR BIEN VIVRE

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Pacte des solidarités territoriales

**PACTE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES**

 **TABLE DES MATIÈRES**

**Le Département, chef de file des solidarités territoriales** 4

**Investir aujourd’hui pour notre avenir** 6

* Contexte national
* Contexte départemental
* Ambitions structurantes (synthèse)

## Ambition 1 - Le Département, 1er partenaire du développement des territoires 8

* Mobiliser l’ingénierie du Département et celle des partenaires

en faveur de projets de territoire solidaires et respectueux de l’environnement

* Proposer des dispositifs de soutien financier souples et adaptés aux besoins

## Ambition 2 - Agir en proximité au quotidien pour aménager les territoires et

**assurer les services à la population** 10

* Soutenir l’accès à des services et équipements de qualité
* Encourager le développement d’espaces publics adaptés au plus grand nombre et un cadre de vie agréable pour les habitants
* Adapter, expérimenter, innover

## Ambition 3 - Accompagner les grands projets de territoire 12

* Poursuivre le soutien aux projets structurants
* Promouvoir des projets qui doivent profiter aux habitants

## Ambition 4 - Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et

**aux attentes des usagers** 14

* Intégrer la route à son environnement
* Promouvoir un réseau routier performant, aux impacts environnementaux limités
* Être à l’écoute des partenaires et des usagers

## Ambition 5 - Viser une gestion exemplaire et sobre des bâtiments départementaux et

**soutenir cette ambition dans les territoires** 16

* Adapter le patrimoine bâti départemental à l’évolution des besoins
* Relever le défi de la performance énergétique

**Relever collectivement les défis du changement climatique** 18

* Contexte national
* Contexte départemental
* Ambitions structurantes (synthèse)

## Ambition 6 - Prendre en compte les enjeux climatiques

**dans toutes les politiques départementales** 20

* Faire du Département une collectivité exemplaire en faveur du climat
* Adapter les politiques départementales aux enjeux du climat

## Ambition 7 - Contribuer à la préservation des ressources essentielles (eau, air, biodiversité) 22

* Favoriser l’économie circulaire afin de préserver les ressources naturelles
* Promouvoir une gestion solidaire de la ressource en eau
* Préserver la biodiversité
* Améliorer la qualité de l’air

## Ambition 8 - Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité 24

* Accélérer l’intermodalité
* Mettre le vélo au service des déplacements du quotidien

## Ambition 9 - Promouvoir une alimentation de proximité et de qualité, accessible à tous 26

**Ambition 10 - Valoriser et préserver les espaces naturels et les paysages** 28

**Valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel** 30

* Contexte national
* Contexte départemental
* Ambitions structurantes (synthèse)

## Ambition 11 - Soutenir le tourisme comme levier d’attractivité des territoires 32

**Ambition 12 - Soutenir le développement durable et l’évolution de l’agriculture et**

## de la pêche comme filières d’excellence 34

**Ambition 13 - Promouvoir les pratiques de l’économie sociale et solidaire (ESS)**

## comme vecteur d’innovation pour les territoires 36

* Poursuivre l’animation du réseau départemental de l’ESS et l’implantation dans les territoires
* Pérenniser le Budget citoyen du Pas-de-Calais
* Poursuivre l’engagement auprès de Pas-de-Calais Actif et des outils de financement solidaires

## Ambition 14 - Développer l’ouverture du Département et

**des territoires vers l’Europe et l’international** 38

* Renouveler la coopération entre collectivités bordant la Manche grâce au Comité du Détroit
* Favoriser le rapprochement entre citoyens européens
* Mobiliser les coopérations et partenariats internationaux du Département au bénéfice de ses politiques publiques et des projets du territoire

Parler de solidarités territoriales, c’est à la fois parler d’équilibre et de développement territorial, de la quali- té de vie et du cadre de vie, d’environnement bien sûr, mais aussi d’aménagement du territoire et d’accessibi- lité des services. En bref, c’est parler du bien vivre de tous les habitants, là où ils habitent.

**Le Département, chef de file des solidarités territoriales**

Chef de file des solidarités territoriales, le Département joue un rôle clef. Ses compétences di- rectes, son patrimoine (les collèges, les routes départementales, les bureaux, les espaces natu- rels…) et son offre de service, font du Département un acteur primordial du vivre ensemble. La proximité de ses services vers les habitants, sa volonté et ses capacités à apporter des solutions à toutes et tous, placent le Département, aux côtés des communes et des intercommunalités, comme l’institution solide du territoire sur laquelle on peut s’appuyer pour contribuer à trouver des réponses ou monter ses projets.

Aujourd’hui, et encore plus demain, les enjeux liés aux solidarités territoriales doivent résolument prendre en compte la question climatique. C’est pourquoi, la volonté d’agir pour la transition envi- ronnementale doit être au cœur des politiques publiques du Département. Elle doit en particulier veiller à ne laisser personne en dehors de ces évolutions et agir pour une solidarité effective vis- à-vis de tous ses habitants dans une approche d’équité à la fois entre les individus mais aussi des territoires.

Relever ce défi signifie œuvrer pour atténuer les causes du changement climatique et s’assurer de l’adaptation des territoires à ces contraintes de plus en plus manifestes. C’est aussi l’opportunité d’impulser de véritables changements de pratiques non seulement au sein des services départe- mentaux mais également dans les projets soutenus. Le Département peut par ses capacités d’in- tervention, notamment en ingénierie, impulser, expliquer, accompagner, proposer, aider à la mise en œuvre des actions nécessaires pour faire face à ces changements.

 **3 DÉFIS POUR LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES**

**INVESTIR AUJOURD’HUI POUR NOTRE AVENIR**

Le Département est depuis toujours un acteur majeur du développement des territoires. Ses compé- tences, son rôle de facilitateur dans les coopérations locales et sa capacité d’investissement en font un moteur des nombreux projets qui répondent aux attentes des habitants.

Investir aujourd’hui pour votre avenir est une priorité à l’heure où nos territoires font face à de multiples défis environnementaux mais aussi sociaux, éducatifs et économiques et où les attentes sont de plus en plus nombreuses pour renforcer le bien-vivre ensemble.

L’accompagnement des projets, le renforcement du rôle direct d’investisseur ou encore la mobilisation du patrimoine et des équipes du Département sont autant de leviers pour contribuer à cette priorité.

**RELEVER COLLECTIVEMENT LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

La transition environnementale est en cours dans la vie quotidienne de chacun. Relever les défis du changement climatique est une priorité pour préparer l’avenir et adapter les modes de vie individuels et collectifs. Ces changements bousculent nos façons de vivre et ils nécessitent souvent des explications et de l’aide pour y faire face.

À travers ses politiques publiques, son action locale ou encore en intervenant sur les grands enjeux du territoire que sont les mobilités ou la gestion des espaces naturels, le Département peut agir avec vous et pour vous. Et encore une fois son rôle est aussi d’aller au contact et d’épauler les autres acteurs du ter- ritoire et les habitants pour surmonter les difficultés rencontrées face à ces changements et quand cela est possible de démultiplier les effets d’opportunité qu’ils peuvent aussi générer.

**VALORISER LES ATOUTS DE NOTRE TERRITOIRE EXCEPTIONNEL**

Le Pas-de-Calais dispose d’atouts exceptionnels pour favoriser son développement. Que ce soit par le tourisme, par les initiatives dans le champ de l’économie sociale et solidaire ou par l’ouverture au monde, les perspectives de développement, en accord avec les impératifs de transition environnemen- tale et sociétale, sont nombreuses.

Notre population accueillante, dynamique est souvent engagée. Le Département bénéficie d’un réseau d’associations riche et divers. La densité et la variété des activités économiques, la diversité des ac- tions culturelles de nos territoires, le positionnement européen de notre département et la qualité de ses infrastructures sont des terreaux sur lesquels germeront les solutions qui nous permettront en- semble de faire face aux changements en cours. Le Pas-de-Calais est un département à part, doté de réels atouts pour son développement à venir.

Faire plus pour la valorisation de notre territoire est une priorité majeure pour le Département.

**Investir aujourd’hui pour notre avenir**

## Préparer l’avenir, pour l’ensemble des collectivités territoriales, passe par le soutien à l’investissement. Ce soutien prend la forme d’engagements financiers directs ou d’un appui de l’ingénierie départementale auprès des porteurs de projets.

**La notion même d’investissement place la question de l’avenir au cœur des préoccupations. C’est ce rôle de puissance publique que le Département souhaite encore renforcer au cours des prochaines années.**

CONTEXTE NATIONAL

## Au sortir de la crise sanitaire, l’État ainsi que l’ensemble des collectivités, ont amorcé différents plans de relance. Toutes les initiatives de développement et de relance ont été adossées à des objectifs liés à la réussite des transitions environnementale, sociétale et technologique.

**Le contexte national est celui du soutien aux investissements pour faire de toutes les initiatives des catalyseurs du développement pour préparer l’avenir.**

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

## Le Département a développé depuis de nombreuses années différents dispositifs de soutien à l’investissement. Avec un budget en investissement qui atteint un volume inédit depuis 2015 (220 millions d’euros annuels), le Département s’inscrit donc logiquement en appui direct aux besoins des territoires.

**Le Département s’engage ainsi pour l’avenir : un avenir qu’il nous revient d’écrire ensemble.**

AMBITIONS STRUCTURANTES

## Ambition 1

**Le Département, 1er partenaire du développement des territoires**

## Ambition 2

**Agir en proximité au quotidien pour aménager les territoires et assurer les services à la population**

## Ambition 3

**Accompagner les grands projets de territoire**

## Ambition 4

**Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers**

## Ambition 5

**Viser une gestion exemplaire des bâtiments départementaux et soutenir cette ambition dans les territoires**

 **Ambition 1**

# Le Département, 1er partenaire du développement des territoires

Dialoguer, fédérer, rassembler pour apporter des réponses aux enjeux d’aujourd’hui et de demain, telle est la volonté du Département.

Collectivité de la proximité, le Département entend poursuivre son engagement, pris depuis déjà plu- sieurs années, à travailler en lien étroit et direct avec les communes, les intercommunalités, les asso- ciations et les forces vives du territoire.

Le Département s’affirme comme le moteur d’une coopération active, mobilisant tous les acteurs en faveur du bien vivre ensemble et du développement harmonieux du Pas-de-Calais. C’est collectivement que nous pourrons relever les défis liés au renforcement des solidarités humaines et territoriales.

## MOBILISER L’INGÉNIERIE DU DÉPARTEMENT ET CELLE DES PARTENAIRES EN FAVEUR DE PROJETS DE TERRITOIRE SOLIDAIRES ET RESPECTUEUX DE L’ENVIRONNEMENT

Depuis de nombreuses années, le Département est attentif à accompagner les porteurs de tous les projets qui participent au développement et à l’attractivité des territoires, au bénéfice des habitants.

Cependant, pour les porteurs de projets, les démarches sont complexes, les interlocuteurs sont mul- tiples, les dossiers à déposer demandent expertise et savoir-faire. Cela constitue un réel frein à la concrétisation des ambitions des acteurs territoriaux.

« Faire qu’aucune commune ou intercommunalité ne renonce à un projet faute d’accompagnement et de conseil », tel est l’objectif que s’est donné le Département à travers la plateforme « Ingénierie 62 », réseau d’experts et de compétences mobilisable au service du montage et de la conduite de projets.

À travers ses services territorialisés – les maisons du Département – et ses directions départemen- tales, mais aussi grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, le Département apporte une aide sur mesure favorisant l’émergence et l’aboutissement de projets aussi divers que la rénovation d’écoles, la création d’aires de jeux, l’aménagement des entrées et traversées de communes, la réalisation de pistes cyclables.

Fort de ces réalisations, et pour les années à venir, le Département entend maintenir et enrichir une offre d’ingénierie diversifiée au plus près des attentes et des besoins des porteurs de projets. Il encou- ragera ainsi la qualité du projet, la possibilité d’innover ou d’expérimenter.

## PROPOSER DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN FINANCIER SOUPLES ET ADAPTÉS AUX BESOINS

En complément de l’ingénierie qu’il mobilise, le Département s’engage avec force dans l’accompagne- ment financier des projets. Il dispose pour ce faire de dispositifs dédiés, tels que le FARDA (Fonds d’aménagement rural et de développement agricole), le FIEET (Fonds d’intervention en faveur des en- jeux écologiques territoriaux), outils connus et reconnus de l’ensemble des collectivités. Par ailleurs, la démarche de contractualisation vient renforcer, par sa souplesse, la capacité du Département d’agir sur mesure en s’adaptant aux réalités des besoins du territoire. Marqueurs du lien du Département avec les acteurs locaux, ces dispositifs constitueront toujours le socle de son intervention.

Le Département entend en faire des leviers du déploiement de ses ambitions en matière de dévelop- pement territorial en soutenant les projets qui s’inscrivent dans ses priorités. C’est dans le dialogue de proximité que se définiront les volontés partagées et les engagements réciproques.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

***« Notre commune s’est enga- gée dans la création d’un éco- quartier, avec 12 logements bénéficiant du traitement des eaux de pluie, d’une intégra- tion de la biodiversité et mi- sant sur les énergies renou- velables. Pour un village de moins de 300 habitants un tel projet ne pourrait pas voir le jour sans accompagnement en ingéniérie et le Départe- ment nous a permis d’aller plus loin ».* Joël ROLIN, Maire de Reclinghem**

* **1,5 milliard d’investissement sur la durée du mandat pour l’ensemble du territoire départemental.**
* **100 % des communes ayant sollicité le Département ont été soutenues financièrement. Une commune rurale**

**sur deux soutenue financièrement par le Département chaque année.**

* **En moyenne, 1 projet accompagné par jour par la plateforme Ingénierie 62 depuis sa création en septembre 2018. Plus de 80 %**

**des sollicitations émanent de communes de moins de 2 000 habitants.**

**Dès demain...**

* **Conforter le rôle du Département comme ensemblier, chef d’orchestre, en matière de développement territorial.**
* **Poursuivre l’accompagnement en ingénierie de proximité en déployant de nouveaux outils.**
* **Intégrer des ambitions partagées et des engagements réciproques au cœur des projets.**

 **Ambition 2**

# Agir en proximité au quotidien pour aménager les territoires et assurer les services à la population

## SOUTENIR L’ACCÈS À DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

Les études que nous avons menées au cours des dernières années le montrent, notre Département vit des situations contrastées avec une couverture en accès aux services qui n’est pas identique partout… et des besoins qui sont différents d’un territoire à l’autre.

La diversité de nos territoires est une chance. Du bassin minier au littoral en passant par le cœur rural, notre Département s’organise avec de nombreuses centralités, qu’il s’agisse de grandes villes ou de bourgs ruraux. Mais partout, l’accès aux services publics ainsi que la couverture du territoire par de grands équipements publics est un engagement du Département. En effet, ces lieux qui regroupent des commerces, des services publics, des écoles, des crèches, des collèges, des salles de sport ou des espaces culturels, des professionnels de la santé… constituent des points d’ancrage forts pour les habitants.

Aussi, le Département soutient l’accès à ces services et équipements, en s’appuyant sur la coopération ter- ritoriale qui permet d’inventer les solutions de demain et de prendre en compte les spécificités territoriales.

## ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D’ESPACES PUBLICS ADAPTÉS AU PLUS GRAND NOMBRE ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE POUR LES HABITANTS

Agir dans l’aménagement au quotidien pour les habitants du Pas-de-Calais, c’est aussi encourager le développement d’espaces et d’équipements publics qui soient des lieux de rencontre et d’échange, des lieux qui favorisent le lien social et intergénérationnel.

Ils constituent les biens communs de tous les citoyens, contribuent au bien-vivre ensemble. Ils doivent être accessibles et adaptés à tous sans distinction.

Le soutien du Département favorisera des projets polyvalents, privilégiant à la fois la diversité des fonc- tions ainsi qu’un usage raisonné des énergies et des moyens.

## ADAPTER, EXPÉRIMENTER, INNOVER

Le Département a déjà expérimenté des réponses spécifiques à des problématiques territoriales par- ticulières comme l’équipement des écoles en quartier politique de la ville ou la création de centres de santé pour répondre à des besoins avérés.

Adapter, expérimenter, innover pour tenir compte des besoins de tous les habitants, telle est la ligne de conduite que se fixe le Département. Il s’agira notamment, demain, de conduire des actions concrètes qui permettent d’aller vers celles et ceux qui ne peuvent pas toujours se déplacer pour accéder aux services.

La recherche d’une relation en proximité et du contact humain doit rester l’un des marqueurs forts de l’identité du Pas-de-Calais.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Je n’avais plus de médecin. Grâce au centre de santé dépar- temental, je peux me faire soigner près de chez moi, à Sallaumines »*. Un usager du centre de santé**
* ***« Sans des acteurs tels que le Département il serait bien dif- ficile pour les communes de pouvoir développer des ser- vices à la population. Or, pou- voir rénover une école, dispo- ser d’un équipement sportif ou culturel de proximité ou être connecté à la fibre internet est aujourd’hui indispensable. La création d’une aire de covoitu- rage de 80 places a par exemple totalement changé le quotidien de ma commune, en mettant fin ainsi au stationnement ven- touse ».* Annie LEMOINE, Maire de Fresnes-lès-Montauban**
* **160 écoles maternelles et primaires en quartier politique de la ville accompagnées financièrement pour des travaux d’amélioration et d’équipements depuis**

**2021, pour un coût global de 1,7 M€.**

* **280 points d’accueil pour des solutions quotidiennes à la population.**

**Dès demain...**

* **Développer des expérimentations qui amènent les services au plus près des habitants et aller vers eux.**
* **Renforcer l’accessibilité des services dématérialisés en développant l’inclusion numérique.**
* **Soutenir les projets d’équipement de proximité, utiles au vivre ensemble.**

 **Ambition 3**

# Accompagner les grands projets de territoire

## POURSUIVRE LE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Avoir une vision de long terme pour notre territoire a toujours été une attention particulière du Dépar- tement. Terre d’avenir, le Pas-de-Calais a su relever le pari du développement de projets structurants.

L’extension du Grand Site de France - les Deux-Caps, la réalisation du Canal Seine-Nord Europe ou en- core l’Engagement pour le renouveau du bassin minier constituent des grands projets créateurs d’em- plois, de dynamisme et d’attractivité pour notre Département.

Moteur des grands projets, le Département continuera ainsi à soutenir la mise en œuvre de toutes les actions de développement et de dynamisation des territoires en veillant notamment aux synergies avec les engagements pris pour l’environnement, la jeunesse ainsi que la cohésion et l’insertion sociale.

## PROMOUVOIR DES PROJETS QUI DOIVENT PROFITER AUX HABITANTS

Depuis plusieurs années, le Département fait de ces grands projets de véritables opportunités pour les habitants du territoire, notamment en matière d’emplois et d’insertion professionnelle. C’est ainsi que de nombreuses actions d’insertion s’appuient sur les chantiers en cours, qu’il s’agisse d’aménage- ments paysagers sur le Grand site, de rénovation des logements dans le bassin minier ou de travaux de construction du Canal Seine-Nord Europe. Ces grands projets sont de fait des moyens de renforcer le bien vivre des habitants sur le territoire.

Par ailleurs, ces projets d’envergure améliorent le cadre de vie et renforcent l’attractivité du Départe- ment pour ses habitants. Par son soutien à ces grands projets, le Département contribue à préparer l’avenir du Pas-de-Calais.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Au départ nous étions per- plexes, voire méfiants, mais très vite nous avons com- pris que l’identité agricole du Grand Site de France était une composante reconnue par les porteurs du projet et par le Département en parti- culier »*. Jacques DELATTRE ancien Président de l’asso- ciation des Paysans du site des Deux-Caps**
* ***« Je suis passionnée par la maçonnerie et le bâtiment de- puis toute petite. Avec l’aide du Département et du PLIE qui me suit depuis plusieurs années, j’ai pu découvrir les différents métiers et voir ce qui me plaît vraiment. Avec la rénovation des cités minières, il va y avoir du travail ! »*. Angélique, stagiaire en contrat d’insertion profes- sionnelle intérimaire (CIPI)**
* **250 000 heures d’insertion pour**

**464 personnes (dont 231 bénéficiaires du RSA et 105 jeunes de moins de 26 ans)**

**depuis avril 2019, dans le cadre de l’ERBM (Engagement pour le renouveau du bassin minier).**

* **Entre 2017 et 2021, 48 projets ont été instruits / 36 exploitations accompagnées**

**au titre du dispositif « 2 Caps en Fermes ».**

**Dès demain...**

* **Systématiser les engagements en faveur de la promotion du lien social, du soutien à la jeunesse, du respect de l’environnement dans les projets structurants.**
* **Faire de l’intérêt des habitants et des territoires du Pas-de-Calais le critère prioritaire de soutien du Département.**

 **Ambition 4**

# Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et

**aux attentes des usagers**

La route est la principale infrastructure de transport des biens et des personnes. Dans le même temps, elle est en première ligne des contributions attendues pour la réduction de l’empreinte carbone des ac- tivités liées au transport et aux mobilités. L’infrastructure et les acteurs concernés doivent opérer leur mue : il s’agit de s’engager pour d’une part, apporter une contribution à la décarbonation des transports et d’autre part, s’adapter aux attentes des utilisateurs.

## INTÉGRER LA ROUTE À SON ENVIRONNEMENT

Assurer la maintenance, l’exploitation, l’adaptation et le développement raisonnés du réseau routier départemental constitue un enjeu stratégique pour le Département.

Cet enjeu doit aujourd’hui prendre pleinement en compte les nouveaux défis en matière de qualité de l’air, de réduction des nuisances, de préservation des ressources naturelles – et notamment l’eau. Il s’agit éga- lement d’assurer une meilleure maîtrise de l’énergie, une moindre mobilisation du foncier et de préserver la biodiversité.

Le Département est déterminé à relever ces défis en élaborant un schéma de la route durable ambi- tieux, qui devra engager l’ensemble des acteurs.

## PROMOUVOIR UN RÉSEAU ROUTIER PERFORMANT, AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIMITÉS

Le développement de la conduite apaisée, la limitation de l’artificialisation des sols, la préservation des res- sources sont des attentes sociétales qui amènent à reconsidérer les modalités de développement et de gestion du réseau routier départemental. Au-delà des aménagements qui restent nécessaires, en particu- lier pour des raisons de sécurité, les besoins des usagers évoluent, et concernent désormais davantage la fiabilité des temps de parcours et l’information en temps réel sur les conditions de circulation.

L’évolution technologique permet d’outiller la transformation pour construire la route du futur : intelligente et communicante. Réussir cette mutation implique

la prise en compte des attentes exprimées par les usagers et la population.

Elle nécessite de s’appuyer sur le développement d’outils d’information et de gestion de trafic en temps réel, une meilleure connaissance de l’infrastructure, des outils de mesure de performance de la gestion pa- trimoniale et de la qualité du service rendu.

## ÊTRE À L’ÉCOUTE DES PARTENAIRES ET DES USAGERS

Le maillage des routes départementales sur l’ensemble du territoire est un vecteur essentiel de mobilité pour tous les usagers. Chaque projet d’aménagement doit donc s’appuyer sur une concertation adaptée. Cette démarche qui vise à associer les élus locaux, acteurs, partenaires et usa- gers est ainsi réaffirmée. Le développement de ce dialogue participatif trouve toute sa légitimité dans la conduite des projets départementaux.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Il faut poursuivre le déve- loppement du réseau routier départemental en prenant mieux en compte le partage des chaussées entre tous les types d’usagers. Il faut par ailleurs développer encore plus les aires de covoiturage car la demande est forte ! »*. Un habitant, en réponse au questionnaire en ligne**
* ***« Les routes sont essen- tielles pour le développement économique du territoire. La plus belle entreprise ne serait rien sans les routes départe- mentales qui permettent d’y accéder »*. André PECQUEUR, Président des brasseries de Saint-Omer, de la brasserie Goudale et des transports Saint-Arnould**
* **Plus de 600 agents départementaux entretiennent, aménagent et sécurisent les 6 200 km de routes départementales.**
* **Vers 0 % de produit phytosanitaire pour l’entretien des bords de routes.**

**Dès demain...**

* **Préserver les ressources : signer un pacte d’engagement des acteurs des infrastructures de mobilité pour une transition écologique.**
* **Développer les innovations techniques au service des usagers et de leur sécurité.**
* **Renforcer les initiatives de concertation publique et l’information sur les projets d’aménagement.**
* **Adapter l’accompagnement financier des partenaires pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.**

 **Ambition 5**

# Viser une gestion exemplaire et sobre des bâtiments départementaux et soutenir

**cette ambition dans les territoires**

L’efficacité d’une stratégie immobilière consiste à trouver un équilibre entre coût et service rendu, de disposer d’un patrimoine en adéquation avec un besoin à réactualiser ou à conforter.

Le parc immobilier doit nécessairement s’adapter aux nouveaux usages et au contexte territorial eu égard à l’augmentation inédite et durable du coût de l’énergie. Il convient de privilégier la qualité d’usage du patrimoine bâti plutôt que la quantité, dans une logique de proximité territoriale, marqueur fort du Département.

## ADAPTER LE PATRIMOINE BÂTI DÉPARTEMENTAL À L’ÉVOLUTION DES BESOINS

À travers ses bâtiments (bureaux, collèges, salles de sport, …), le service public se déploie au cœur des ter- ritoires, en proximité de ses usagers. De nombreux équipements sont ainsi répartis sur l’ensemble du terri- toire. L’amélioration des conditions d’accueil des usagers reste la préoccupation de l’action immobilière dé- partementale dans un contexte de profondes transformations des attentes et des besoins des utilisateurs.

S’agissant des bâtiments départementaux, les nouveaux modes de travail (travail nomade, télétravail, renforcement des coopérations, …) et la nécessité de mieux prendre en compte la qualité de vie au travail, requièrent de repenser les projets immobiliers : la sobriété, l’adaptabilité et l’innovation sont au cœur d’une stratégie patrimoniale exemplaire.

Concernant les collèges, la trajectoire démographique prévue pour les années à venir conduit à s’interroger sur leur maillage afin de préserver la qualité de l’enseignement ainsi que les conditions d’apprentissage.

La réhabilitation et la rénovation des équipements sportifs doivent également être envisagées pour répondre aux enjeux de vétusté, d’accessibilité et de faible performance énergétique.

## RELEVER LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les évolutions réglementaires liées au climat et la nécessité de maîtriser les consommations énergé- tiques dans un contexte d’explosion du coût de l’énergie, imposent de rendre le patrimoine plus perfor- mant, moins dépensier et plus vertueux. Depuis plusieurs années, le patrimoine s’adapte toujours plus et intègre encore plus de biodiversité.

Fort de son engagement, le Département souhaite en poursuivre la modernisation pour allier perfor- mance des infrastructures et prise en compte des impératifs environnementaux. Ainsi, le choix a été assumé d’inclure dans les projets des garanties en matière d’économies d’énergie avec un objectif de baisse de 30 à 40 % des consommations énergétiques.

La recherche d’une qualité environnementale, pour le patrimoine immobilier comme routier, structure et contribue à l’attractivité du territoire.

À travers ses dispositifs et son ingénierie, le Département aura à cœur d’accompagner les communes et intercommunalités dans la prise en compte de ces enjeux de sobriété énergétique.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Grace à une forte mobilisa- tion des jeunes et du person- nel, nos collégiens se sont vus remettre, dans les locaux du ministère de la Transition éco- logique, un prix pour leur par- ticipation au challenge Cube.s encourageant les initiatives pour diminuer leur empreinte environnementale en agissant sur les consommations d’éner- gie ».* Julien GIOVACCHINI, Principal du collège de la Mo- rinie à Saint-Omer**
* ***« La rénovation des bâti- ments, des logements pu- blics et privés doit être un axe majeur de la lutte contre le réchauffement »*. Parole d’habitant**
* **369 bâtiments départementaux dont**

**125 collèges.**

* **Une réduction de 60 % des consommations énergétiques est l’objectif à atteindre pour 2050.**
* **2 100 m² de panneaux solaires installés ou en cours d’installation sur des bâtiments départementaux.**

**Dès demain...**

* **Adopter un schéma de transition énergétique du patrimoine s’appuyant sur des objectifs précis, ambitieux et assumés collectivement.**
* **Proposer une mutualisation des espaces à l’interne ou avec d’autres collectivités.**
* **Intégrer la nécessaire évolution du maillage des collèges publics dans la programmation patrimoniale.**
* **Répondre au besoin d’équipements sportifs des collégiens : encourager la mutualisation.**

**Relever collectivement les défis du changement climatique**

## L’évolution climatique est aujourd’hui une réalité à l’échelle de la planète. Le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) a clairement démontré l’impact aggravant des activités humaines sur le climat. L’utilisation des énergies fossiles est la principale cause du réchauffement climatique par l’émission de gaz à effet de serre (GES).

**Les impacts climatiques provoquent déjà des bouleversements considérables sur la santé et la sécurité des personnes, les activités économiques (en 1er lieu l’agriculture) et les espaces naturels impactant directement la biodiversité. Ces impacts s’amplifient.**

## Des engagements internationaux, notamment au travers des COP (Conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques), ont été pris afin de limiter le réchauffement à + 2°C.

CONTEXTE NATIONAL

**La déclinaison des objectifs internationaux a pris forme dans la Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, en fixant des objectifs nationaux de réduction des émissions de GES, de diminution de la consommation d’énergie et d’augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.**

## Plus récemment, la loi dite « Climat et résilience » issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat et adoptée en août 2021, vise à faire entrer l’écologie dans l’ensemble des domaines du quotidien et notamment dans nos services publics.

**Cependant, les trajectoires dernièrement mesurées par le GIEC montrent que la réduction des émissions de GES, directement reliées à nos modes de production et de consommation, n’atteindra pas les objectifs escomptés et qu’en conséquence il nous faut envisager aussi des stratégies d’adaptation afin de rendre notre territoire résiliant face aux bouleversements engagés (tempête, submersion marine, sécheresse précoce, violence des pluies…).**

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

## Les projections climatiques dans le Pas-de-Calais prévoient une augmentation moyenne de la température entre + 2 et + 4°C à l’horizon 2100. Il est attendu des étés de plus en plus chauds et secs mais aussi des hivers de plus en plus doux et pluvieux, impactant profondément les cycles naturels. Ainsi, près d’un tiers des communes du département seront exposées à des risques météo sensibles moyens ou forts.

**Ces risques seront principalement liés aux inondations, aux sécheresses, aux retraits et gonflements des argiles (mouvement de terrain, dégradation du bâti, évolution du trait de côte) et fragiliseront toutes les populations.**

## Au regard de ces enjeux, le Conseil départemental a pris le parti, dès 2008, de s’investir dans différents dispositifs tels que la dynamique climat régionale ou encore le Plan climat air énergie. La prise de conscience est aujourd’hui largement partagée et il convient d’accélérer la mise en œuvre d’actions concrètes.

AMBITIONS STRUCTURANTES

**Ambition 6**

## Prendre en compte les enjeux climatiques dans toutes les politiques départementales

**Ambition 7**

## Contribuer à la préservation des ressources essentielles (eau, air, biodiversité)

**Ambition 8**

## Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité

**Ambition 9**

## Promouvoir une alimentation de proximité et de qualité, accessible à tous

**Ambition 10**

**Valoriser et préserver les espaces naturels et les paysages**

 **Ambition 6**

# Prendre en compte les enjeux climatiques dans toutes les politiques départementales

Le Pas-de-Calais est engagé sur le front du climat depuis 2008 notamment via l’adoption de son agenda 21 qui structure l’action en faveur du développement durable. L’exemplarité de la gestion du patrimoine bâti et routier et le fonctionnement au quotidien des services ont été ciblés. Par ailleurs, le Plan climat air énergie a été adopté en 2018.

La prise en compte des enjeux climatiques se traduit tant dans l’amélioration des réalisations dépar- tementales que dans les outils mobilisés auprès des acteurs du territoire pour les accompagner dans l’indispensable transition.

## FAIRE DU DÉPARTEMENT UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN FAVEUR DU CLIMAT

Le Département doit agir pour lui-même en s’imposant des engagements en faveur du climat particu- lièrement ambitieux. Le Département est propriétaire de nombreux bâtiments pour lesquels il convient encore d’agir en matière de performance énergétique. De même, le Département, en tant qu’employeur, est aussi responsable de l’accompagnement de ses équipes en agissant sur les fournitures de bureau (réduire la consommation de papier par exemple) ou en agissant sur les comportements durables en faveur du climat (plan de déplacement de l’administration).

Faire du Département une collectivité exemplaire en faveur du climat est une obligation pour contribuer activement aux défis de la transition environnementale. Au même titre que ce qui est demandé à cha- cun, le Département se doit d’être citoyen dans ses actes, dans ses projets et ceux qu’il accompagne.

## ADAPTER LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES AUX ENJEUX DU CLIMAT

Au-delà de ce que le Département peut faire pour lui-même, il est également responsable et chef de file de nombreuses politiques publiques au service des habitants : les collèges, les solidarités humaines, les routes, la culture et le tourisme, … Aucune action ne peut aujourd’hui s’envisager sans comporter les impératifs de contribution au climat.

L’environnement n’est pas une politique publique. C’est un paramètre indissociable de l’action publique. C’est ce choix que porte le Département et chacune des politiques départementales intégrera toutes les contributions potentielles à la lutte contre le réchauffement climatique.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Protéger l’environnement ne sufit pas il faut re- questionner les impacts des politiques publiques par rapport aux enjeux du développement durable ou de la transition écologique ».* Parole d’habitant**
* ***« Nous sommes dans une période de transitions. On parle habituellement de transition énergétique, et c’est très important, mais en fait, cela touche l’en- semble des domaines: transition agricole, transi- tion numérique… donc c’est bien un sujet très global, très systémique, qui doit nous intéresser. Le terme de transition est peut-être à remplacer par le terme de transformation. C’est le sens des objectifs du dé- veloppement durable qui ont été adoptés par l’ONU en 2015 »*. Emmanuel BERTIN, CERDD (Centre res- source du développement durable)**
* **75 % de l’électricité consommée par le Département est verte.**
* **66 % des km effectués par des véhicules de norme euro 5 et + par rapport aux km de**

**l’ensemble de la flotte en**

**2020.**

**Dès demain...**

* **Prendre en compte les impacts climatiques des politiques départementales : vers un budget climat…**
* **S’engager sur la réduction de notre empreinte écologique en réinterrogeant nos modes de consommation et de production.**
* **Mobiliser les partenaires et acteurs des territoires en faveur de la résilience face aux risques climatiques.**
* **Organiser le pilotage et l’évaluation des actions engagées.**

 **Ambition 7**

# Contribuer à la préservation des ressources essentielles (eau, air, biodiversité)

## FAVORISER L’ÉCONOMIE CIRCULAIRE AFIN DE PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Les activités de maintenance et de développement du patrimoine départemental génèrent une pres- sion sur les ressources naturelles non renouvelables.

Pour maîtriser cette pression, une solution est de favoriser l’utilisation de matériaux alternatifs et plus globalement, de s’engager vers une économie circulaire dans les domaines de la construction et de l’aménagement. Le recours aux matériaux biosourcés, l’approvisionnement de matériaux en circuit court, ou encore la valorisation des déchets de chantier, doivent se situer au cœur des préoccupations pour les années à venir.

Le bâtiment et les travaux publics sont une cible essentielle en faveur du développement de cette éco- nomie circulaire et d’un système dans lequel la consommation de ressources et d’énergie doit être li- mitée autant que possible. Le Département entend se saisir pleinement de cet enjeu et portera cette volonté auprès de ses partenaires.

## PROMOUVOIR UNE GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU

Si l’eau n’est pas une compétence départementale, sa gestion et les choix qui s’y rattachent renvoient néanmoins à des enjeux de solidarité, d’attractivité et de préservation qui engagent le Département.

Dans le contexte de préservation de la ressource en eau, le Département ne peut détourner son atten- tion de questions essentielles, telles que l’approvisionnement des citoyens, la disponibilité de la res- source ou encore l’évaluation de sa qualité.

Le Département entend prendre toute sa place aux côtés des parties prenantes (État, Agence de l’eau, syndicats...) pour veiller à une gestion solidaire de l’eau et inciter à l’élaboration d’une stratégie partagée et raisonnée de la ressource en eau.

## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, la richesse et la diversité des paysages sont des marqueurs de l’identité départemen- tale (falaises, marais, bocage, terrils…). La lutte contre l’effondrement de la biodiversité doit constituer un axe majeur de mobilisation du Département. Dans le Pas-de-Calais comme ailleurs, les espèces re- marquables et ordinaires sont fragilisées par la raréfaction des milieux naturels et la fragmentation des habitats ; autant de disparitions d’écosystèmes alors que ceux-ci procurent de nombreux bénéfices pour l’être humain (bien-être, cadre de vie, lutte contre le changement climatique, …). Face à cette éro- sion de la biodiversité, le Département souhaite poursuivre sa politique ambitieuse de développement et de mise en valeur des corridors écologiques et des espaces naturels.

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L’AIR

L’air est certainement le plus grand bien commun. C’est celui que nous respirons, et il n’y a ni prix, ni res- triction pour son utilisation. C’est pourquoi la préservation de la qualité de l’air est essentielle : toutes les activités humaines doivent s’envisager en veillant à la « respirabilité ». Une qualité de l’air dégradée a des effets sur la santé humaine alors même que les pics de pollution sont de plus en plus fréquents.

Le Département entend contribuer dans le cadre de ses compétences à l’amélioration de la qualité de l’air. Cela passe notamment par un renforcement des connaissances dans ce domaine, pour mieux l’in- tégrer dans la conduite de nos politiques et dans l’ingénierie apportée aux territoires en matière de construction, de suivi des équipements, d’urbanisme et d’aménagement.

***CHIFFRES***

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Même avec la meilleure volonté, dans nos syn- dicats ruraux, nous ne sommes pas capables de faire face à la complexité réglementaire de l’eau potable et de l’assainissement sans l’assistan- ce technique réglementaire (ATR) du Départe- ment »*. Un Président de syndicat des eaux**
* ***« Avec tout cet air autour de nous, je ne pen- sais pas que quelques polluants pouvaient rendre les gens malades ! »*. Un élève de 3e, atelier semaine de l’adolescence, collège de Pernes 2022.**
* **56 sites naturels sont ouverts au public dans le département.**
* **1,5 million d’euros versés aux communes en**

**accompagnement technique et financier en 5 ans pour la préservation des ressources.**

**Dès demain...**

* **Renforcer le recours à des matériaux alternatifs, issus des filières de recyclage et de réemploi : instaurer des clauses liées à l’économie circulaire.**
* **Prendre en compte la qualité de l’air intérieur dans les lieux accueillant des personnes sensibles, en particulier les enfants.**
* **Mettre à jour le schéma départemental de la ressource en eau (2008) intégrant les évolutions climatiques.**
* **Poursuivre la politique d’intervention sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) support d’une biodiversité exceptionnelle en lien avec EDEN 62.**
* **Faire preuve d’exemplarité dans la mise en œuvre des politiques départementales.**
* **Développer les coopérations avec le monde agricole : gestion des espaces et ressources, conservation des sols et infrastructures écologiques.**

 **Ambition 8**

# Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité

Le secteur des transports est le premier contributeur en matière de gaz à effet de serre. Les leviers pour répondre aux défis du changement climatique existent dans le domaine de la mobilité. Agir pour développer des alternatives est une condition nécessaire pour que chaque citoyen puisse exercer ses droits fondamentaux au logement, à l’éducation, au travail, à la santé.

## ACCÉLÉRER L’INTERMODALITÉ

L’intermodalité se définit par l’usage de différents types de transports au cours d’un même trajet. Il s’agit de faciliter le passage de la voiture (par des parkings relais par exemple), à des solutions de trans- ports en commun ou de déplacements actifs (marche, vélo).

Pour être en phase avec les besoins des habitants, le Département poursuivra son action, en particulier pour favoriser le covoiturage. Améliorer le maillage des aires de covoiturage, y développer une offre de services en matière d’électromobilité par exemple, assurer la connexion avec les aménagements cyclables, les réseaux de transports en commun sont autant de pistes de progrès. Le Département s’attachera à les mettre en œuvre en complémentarité avec les communes et les intercommunalités.

## METTRE LE VÉLO AU SERVICE DES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Le développement de l’usage du vélo n’est pas nouveau. Cependant, la crise sanitaire récente a donné un nouvel élan à ce mode de déplacement dont les bienfaits sur l’environnement, la santé, ne sont plus à démontrer. Faire en sorte que le vélo ne soit pas uniquement utilisé pour les loisirs et le tourisme, mais prenne toute sa place dans l’offre de mobilité décarbonée du quotidien est un défi.

Un plan vélo structurera la stratégie départementale. Il s’agit de poursuivre l’aménagement d’un réseau cyclable structurant, sécurisé, cohérent et continu, avec des services associés pour favoriser les pra- tiques. La coordination des réseaux structurants et locaux, comme le renforcement de l’accompagne- ment des partenaires seront au centre de cette stratégie.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« L’intérêt de se déplacer à vélo fait sens pour tout le monde, mais il faut encore plus communiquer, faire de la pédagogie et ainsi renfor- cer les dispositifs d’incitation aux usages du vélo »*. Yan- nick PAILLARD, Président de l’ADAV**
* ***« Nous sommes trois collè- gues et depuis que nous uti- lisons l’aire de covoiturage de Setques, nous avons éco- nomisé chacun 700 € en un an ».* Parole d’habitant**
* **2 Eurovélos (EV4 et EV5) et 4 véloroutes, soit 240 km d’aménagements réalisés et 180 km fléchés.**
* **46 aires de covoiturage dans le Pas-de- Calais, offrant près de 2000 places.**

**Dès demain...**

* **Adopter un nouveau Plan Vélo au service de la mobilité du quotidien.**
* **Renforcer le maillage et la continuité des itinéraires cyclables.**
* **Moderniser les aires de covoiturage pour mieux les intégrer à l’offre globale de mobilité.**

 **Ambition 9**

# Promouvoir une alimentation de proximité et de qualité, accessible à tous

Au-delà du soutien et de la coordination des filières, les pratiques de production et de consommation alimentaires participent directement aux actions possibles en faveur de la transition environnementale.

En 2018, la loi EGALIM posait le cadre dans lequel les collectivités allaient pouvoir s’inscrire en matière d’alimentation, droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l’Homme.

Concerné directement pour les publics qu’il accompagne et dans la mise en œuvre de ses politiques (solidarités humaines, éducation, aménagement du territoire…), le Département avait posé dès 2016 le principe de la montée en qualité alimentaire de la restauration dans une perspective de développement durable de l’agriculture. Il avait alors entamé un ambitieux travail de concertation mobilisant l’ensemble des acteurs territoriaux et départementaux concernés, qui s’est traduit par la validation en 2019 d’une délibération cadre « le meilleur produit au plus près », articulée autour de 3 orientations stratégiques :

* La santé des habitants du département
* Le respect du bon état écologique des sols, de la biodiversité et de l’environnement
* L’équilibre économique de la relation producteurs/consommateurs.

Le Département dispose donc de plusieurs leviers pour accompagner cette transition et inciter les ac- teurs à mieux la prendre en compte dans leurs projets (alimentation de qualité et de proximité, gestion des déchets, …).

Il s’agit dorénavant de renforcer la coopération entre les acteurs et d’accélérer la mise en œuvre de cette délibération en la traduisant dans l’ensemble des politiques départementales, en adaptant la gou- vernance et en adoptant de nouveaux outils d’accompagnement.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« L’alimentation joue un rôle crucial dans la prévention de perte d’autonomie et donc dans le maintien à domicile des personnes âgées. Or la qualité des aliments, la sa- veur et la variété des repas, tout cela est déterminant. »* Dr MARIEN, médecin expert**
* ***« Cela nous valorise de tra- vailler les produits locaux. C’est quelque chose de très important au niveau de notre cuisine, pour nos collégiens ».* Chef de production Fruges**
* ***« On fait exclusivement de la vente directe. On livre les col- lèges du secteur. On fait tout ce que l’on peut trouver de sai- son dans le Pas-de-Calais ».* Un maraîcher**
* **69 % du territoire du Pas-de-Calais est en surface agricole utile. Le département est le plus agricole de France.**
* **6,5 millions de repas cuisinés chaque année dans les collèges publics du département.**

**Dès demain...**

* **Capitaliser et diffuser les expérimentations réussies.**
* **Communiquer et sensibiliser sur l’alimentation durable et l’éducation au goût.**
* **Accompagner les démarches de Projets alimentaires territoriaux (PAT).**
* **Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire.**
* **Améliorer la gestion des déchets dans les collèges et les établissements sociaux et médico-sociaux.**
* **Agir directement par une politique d’achats socialement et écologiquement responsables.**

 **Ambition 10**

# Valoriser et préserver les espaces naturels et les paysages

Le territoire départemental est caractérisé par une grande diversité de paysages remarquables qui permet une réelle attractivité.

Néanmoins, les fonctions paysagères sont menacées entre autres par l’urbanisation, l’évolution des pratiques agricoles et / ou le changement climatique.

Pourtant, les espaces naturels, la structuration des paysages, le végétal, peuvent être des « amortis- seurs » des impacts et des conséquences du changement climatique. Dans ce sens, le territoire dé- partemental présente non seulement une forte sensibilité à certains risques naturels amplifiés par le changement climatique (érosion des sols, ruissellement, inondations, recul du trait de côte, séche- resse), mais son réseau d’espaces naturels, de secteurs bocagers, de surfaces en herbe, de zones hu- mides… qui structurent ses paysages, lui confère des capacités de résilience.

Face aux bouleversements climatiques et aux catastrophes naturelles qui les accompagnent, la collec- tivité départementale se mobilise à travers la mise en œuvre de ses politiques publiques.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Il faut des lieux où les personnes se sentent bien, et ce n’est pas dans le béton ! »*. Parole de citoyen**
* ***« Cela fait 30 ans que le Département est engagé dans la préservation des milieux naturels et de la biodiversité. Les particuliers, les entreprises, les communes, les grandes collectivités… Tout le monde doit continuer à agir pour favoriser cette nature extraor- dinaire ! »*. Emmanuelle LEVEUGLE, Présidente d’EDEN 62**
* **6 000 hectares d’espaces naturels gérés et préservés.**
* **2 800 km de chemins recensés et 248 km de sentiers de randonnée aménagés. 565 des 890 communes**

**du département sont concernées par le passage d’un chemin ou sentier de randonnée.**

**Dès demain...**

* **Mettre en œuvre des solutions mobilisant la compétence Espaces Naturels Sensibles au profit de zones d’expansion naturelle de crue ou dans les zones sensibles à l’érosion du trait de côte.**
* **Participer à la définition et à la réalisation d’aménagements doux pour réduire les risques sur le patrimoine départemental.**
* **Développer une politique ambitieuse en faveur de l’arbre et du végétal dans les interventions du Département et en accompagnement des partenaires.**
* **Poursuivre une politique ambitieuse de soutien aux travaux connexes d’aménagement foncier (plantations de haies, fascines, zones de stockage de l’eau...) : lutte contre l’érosion des sols, le ruissellement et en faveur du paysage.**

**Valoriser les atouts**

**de notre territoire exceptionnel**

## L’attractivité du territoire, c’est tout un concept ! Réunir toutes les conditions pour bien vivre sur un territoire est un véritable défi. Il s’agit de prendre en considération les opportunités et potentiels économiques mais aussi la disponibilité des infrastructures et services du quotidien, sans oublier l’intérêt des espaces naturels pour la santé et le bien-être.

**L’adjonction de tous ces paramètres contribue à rendre un territoire attractif. C’est le défi du Pacte des solidarités territoriales que de contribuer activement à agir sur l’ensemble de ces paramètres et plus spécifiquement sur la mobilisation du tourisme, le développement de nos filières d’excellence, le soutien aux initiatives dans le champ de l’économie sociale et solidaire et la place du Département dans l’écosystème national, européen et international.**

CONTEXTE NATIONAL

## Depuis la sortie de crise sanitaire, les aspirations individuelles et collectives montrent une attention plus marquée pour les territoires moins urbanisés. À la faveur de différentes enquêtes et études, le regain d’attractivité que connaissent les zones périphériques des grandes métropoles se confirme : la crise sanitaire a considérablement modifié les modes de vie (essor du télétravail, investissement individuel dans de nouvelles formes de travail et d’économie notamment l’économie sociale et solidaire (ESS), développement de la sobriété des modes de consommation, …).

**Ce contexte influence aussi les choix de vie au sein de notre département et il convient de les prendre en compte.**

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

## Le département a de nombreux atouts à faire valoir. La richesse de ses espaces et de son patrimoine, la capacité reconnue de rebond et d’innovation des différentes filières d’activité, la diversité de ses terroirs contribuent à faire du Pas-de-Calais un territoire d’exception. Il y fait bon vivre et c’est une priorité d’y contribuer.

**L’agilité des réponses locales a toujours été une marque de fabrique du Pas-de-Calais et se confirme dans la stratégie départementale pour renforcer encore plus l’attractivité et faire que chaque citoyen puisse bien vivre là où il habite.**

AMBITIONS STRUCTURANTES

## Ambition 11

**Soutenir le tourisme comme levier d’attractivité des territoires**

## Ambition 12

**Soutenir le développement durable et l’évolution de l’agriculture et de la pêche comme filières d’excellence**

## Ambition 13

**Promouvoir les pratiques de l’économie sociale et solidaire (ESS) comme vecteur d’innovation pour les territoires**

## Ambition 14

**Développer l’ouverture du Département et des territoires vers l’Europe et l’international**

 **Ambition 11**

# Soutenir le tourisme comme levier d’attractivité des territoires

Le tourisme est bien vivant dans le Pas-de-Calais. C’est un secteur d’activité créateur d’emplois qui tend à se renforcer, tout en permettant d’accroître l’attractivité départementale. Pour autant, le tourisme est en profonde transformation et de nouveaux enjeux surgissent, y compris pour en limiter les nuisances.

Le premier enjeu est d’accompagner la transition écologique des territoires et de privilégier un tou- risme décarboné. De même, il conviendra d’adapter les équipements, les projets structurants et les services aux nouvelles attentes et usages des visiteurs et des habitants.

Faire du tourisme un levier d’attractivité de nos territoires est un acte fort du Pacte des solidarités territoriales. Le Département s’appuie pour ce faire, sur la stratégie de déploiement d’une ingénierie d’accompagnement des territoires, des prestataires et des porteurs de projets incarnée par l’Agence départementale du tourisme (Pas-de-Calais Tourisme).

L’objectif de conforter l’attractivité du Pas-de-Calais devra servir un tourisme inclusif, durable, de qua- lité et ancré dans les territoires.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Le bassin minier Unesco, le site des Deux- Caps, les plages de la Côte d’Opale, les chemins de mémoire, le tourisme vert, le marais audoma- rois…, autant de découvertes et d’expériences inoubliables à vivre dans le Pas-de-Calais. »* Phi- lippe DUQUESNOY, Président de Pas-de-Calais Tourisme**
* ***« Ce que je préfère ici, c’est qu’on peut respirer et profiter des grands espaces! Le Pas-de-Ca- lais, c’est vrai et authentique »*. Parole de citoyen**
* **38 % de la capacité totale d’accueil des Hauts-de-France se trouve dans le Pas- de-Calais.**
* **13 000 emplois touristiques dans le département.**
* **5 millions de visiteurs accueillis dans les équipements touristiques du Pas- de-Calais chaque année.**

**Dès demain...**

* **Développer un tourisme porteur de sens, accessible à tous et de proximité.**
* **Soutenir les initiatives en matière de tourisme expérientiel.**
* **Proposer un accompagnement en ingénierie dédiée au tourisme, mutualisé entre les différents niveaux de collectivités (communes, intercommunalités, Département, Région).**
* **Adapter les lieux d’accueil et des itinéraires pour toutes les formes de randonnées : pédestres, équestres, vélo, nautiques (mer et rivières).**
* **S’appuyer sur les offres du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires favorisant la découverte des richesses naturelles et culturelles du territoire départemental.**

 **Ambition 12**

# Soutenir le développement durable et l’évolution de l’agriculture et de la pêche comme filières d’excellence

L’agriculture et l’alimentation sont des sujets de préoccupation majeurs. Les attentes sociétales et lo- cales sont nombreuses et viennent conforter le besoin de soutien aux filières du département.

La transparence, la santé, la qualité ou encore le respect de l’environnement sont des points d’attention de plus en plus prégnants aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs.

Dans le Pas-de-Calais, les filières agricoles et halieutiques contribuent à créer de la valeur et à mainte- nir une économie locale importante pour les populations et les territoires. Mais quand bien même ces filières participent au dynamisme territorial, elles sont confrontées à de forts enjeux sociétaux, envi- ronnementaux et économiques. Inscrit dans une démarche de transition écologique, le Département compte les accompagner à relever ces défis.

Le Département est un partenaire privilégié des filières agricoles. Il apporte un soutien historique à la filière halieutique, notamment au travers de ses investissements sur l’aménagement du port d’Étaples dont il est propriétaire, de celui de Boulogne-sur-Mer et de son engagement dans le Fonds national de cautionnement des achats de produits de la mer (FNCA).

***CHIFFRES* Dès demain...**

* **Renforcer les partenariats et accompagner les têtes de réseaux d’acteurs de l’agriculture et de la pêche.**
* **Participer au développement durable des deux filières en accompagnant les porteurs de projets : mutualisation des**

**équipements, modernisation et mise aux normes des outils de travail, développement des outils de logistique, investissements dans la production, la transformation et la commercialisation.**

* **Mobiliser la politique d’insertion du Département pour soutenir l’emploi dans ces filières.**
* **Conforter l’appui aux situations sociales d’urgence en renforçant la coordination des services de solidarités territoriales avec les services sociaux agricoles et maritimes.**
* **¼ des exploitations agricoles de la région se trouvent dans le Pas-de- Calais.**
* **Boulogne-sur-Mer : 1er port de pêche de France.**
* **15 500 emplois dans les filières agricole et halieutique.**

***TÉMOIGNAGES***

* ***« Nous avons créé une association d’éleveurs du Haut-Pays et nous portons un projet de création d’un atelier de découpe à Fruges. Le soutien des services du Département est précieux pour faire avancer des projets structurants pour l’agricultu- re mais aussi pour le territoire »*. Joël ROLIN, agri- culteur retraité, SARL Éleveurs du Haut-Pays**
* ***« Je suis artisan pêcheur à Boulogne. Sans l’aide du Département, je n’aurais pas pu moderniser mon bateau et j’aurais probablement dû arrêter mon activité »*. Un pêcheur du Boulonnais**

 **Ambition 13**

# Promouvoir les pratiques de l’économie sociale et

**solidaire (ESS) comme vecteur d’innovation pour les territoires**

La Commission européenne reconnaît depuis décembre 2021 que « l’économie sociale et solidaire a le potentiel de remodeler l’économie de l’après-Covid grâce à des modèles économiques inclusifs et du- rables conduisant à une transformation écologique, économique et sociale plus équitable », modèles portés par la politique publique du Département depuis 2012.

Conforté par cette reconnaissance et fort de ses 10 années de promotion d’une politique dédiée à l’éco- nomie sociale et solidaire, le Département entend poursuivre le déploiement et la mise en place de dispositifs favorisant la transformation environnementale, économique et sociétale.

## POURSUIVRE L’ANIMATION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET L’IMPLANTATION DANS LES TERRITOIRES

L’action du Département se traduit par une politique co-construite avec les acteurs et les habitants. Elle prend notamment appui sur le Conseil départemental de l’économie sociale et solidaire (CDESS) qui développe des ateliers de réflexion et émet des propositions tout au long de l’année.

Cet accompagnement à la réflexion de construction de la politique publique, en lien avec les acteurs lo- caux, devra être conforté et permettre le déploiement d’actions de sensibilisation aux valeurs de l’ESS (développement des manufactures de l’initiative citoyenne, ambassadeurs de l’ESS…).

L’observation des nouveaux modes d’organisation citoyenne, en lien avec le monde universitaire et de la recherche, devra être accentuée afin de proposer des réponses adaptées.

## PÉRENNISER LE BUDGET CITOYEN DU PAS-DE-CALAIS

Le budget citoyen permet aux habitants du Pas-de-Calais de guider, d’accompagner et d’appuyer des idées citoyennes intégrant des pratiques d’ESS, d’innovation sociale, de coopération, relevant des compétences de la collectivité et qui accompagnent la transformation économique, environnementale et sociétale des territoires du département.

Le budget citoyen du Département devra rester accessible à tous et adapté aux nouveaux modes d’organisa- tion des porteurs de projets. Il doit permettre de détecter et de propulser les projets d’innovation citoyenne.

## POURSUIVRE L’ENGAGEMENT AUPRÈS DE PAS-DE-CALAIS ACTIF ET DES OUTILS DE FINANCEMENT SOLIDAIRES

Pas-de-Calais Actif est un acteur solidaire du développement local réalisant des missions d’intérêt géné- ral en faveur de l’emploi. Il finance le développement de l’emploi dans les entreprises solidaires, facilite et sécurise l’accès au crédit bancaire des créateurs et repreneurs d’entreprises. Il sera conforté dans son rôle d’accompagnement et de garant de la bonne santé financière des structures de l’ESS.

Ce partenariat devra également permettre de développer de nouveaux outils financiers adaptés aux enjeux et d’amplifier la formalisation du travail avec les fondations.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Le Département, à travers le Conseil départemental de l’ESS, est la première instance à avoir cru en nous et notre projet de bar associatif et culturel. Alors que beaucoup de structures « classiques » ne croyaient pas en nos initia- tives, le Département nous a permis de comprendre l’ESS, de rencontrer d’autres acteurs et de faire partie d’un réseau. »* Le Rat perché, Arras**
* ***« C’est important que le Dé- partement soit là pour ac- compagner et rendre possible des projets innovants comme celui des Cousalis. Cela per- met de transmettre un sa- voir-faire qu’on a laissé tom- ber depuis trois décennies »*. Michèle MASSET, couturière, ancienne employée de Levi’s, engagée dans la création de la SIC Les Cousalis à Liévin (fabrication de jeans)**
* **49 dossiers labellisés au budget citoyen 2021 pour un total de 400 000 €.**
* **Plus de 10 000 votants se sont prononcés pour choisir les projets ESS qui seraient soutenus par le Département.**
* **2 500 structures représentant**

**44 000 emplois.**

**Dès demain...**

* **Poursuivre le soutien aux initiatives citoyennes en faveur du développement des territoires, en pérennisant le Budget Citoyen.**
* **Promouvoir l’engagement associatif et le bénévolat.**
* **Renforcer l’animation de réseau et sensibiliser les citoyens aux valeurs de l’économie sociale et solidaire.**
* **Conforter l’accompagnement des structures de l’économie sociale et solidaire en mobilisant**

**Pas-de-Calais Actif et les outils de financement solidaires.**

 **Ambition 14**

# Développer l’ouverture du Département et des territoires vers l’Europe et l’international

Par sa position géographique, son histoire, l’histoire de son peuplement, le Pas-de-Calais est dans son essence un territoire profondément européen, ouvert sur le continent, les îles britanniques et le monde. Le Département soutient et encourage cette ouverture en plaçant les habitants et leurs initiatives au cœur de son action européenne et internationale.

## RENOUVELER LA COOPÉRATION ENTRE COLLECTIVITÉS BORDANT LA MANCHE GRÂCE AU COMITÉ DU DÉTROIT

Lancé le 5 février 2020 à Arras à l’initiative du Département du Pas-de-Calais et dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l’Union européenne, le Comité du Détroit rassemble des collectivités belges, britanniques, françaises et néerlandaises. Il s’agit pour le Département et ses collectivités voisines de s’unir afin de poursuivre la coopération malgré le Brexit et maintenir un forum d’échange et de déve- loppement de projets au service de tous, sur des enjeux communs liés au climat, à l’économie et à la jeunesse.

## FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ENTRE CITOYENS EUROPÉENS

Depuis plusieurs années, le Département est engagé dans le développement de partenariats européens et internationaux.

Permettant à chacun de participer à une coopération européenne dans un climat de confiance et une ambiance de convivialité, les jumelages participent au développement d’une citoyenneté à la fois locale et européenne et contribuent à rapprocher l’Union européenne des habitants. Le Département soutient activement, tant sur le plan technique que financier, ces initiatives de coopération portées par les com- munes et associations du Pas-de-Calais qui ouvrent l’horizon des habitants et des jeunes.

Les associations et les établissements d’enseignement sont également acteurs de la solidarité inter- nationale, contribuent à l’ouverture au monde des habitants du Pas-de-Calais. Le Département s’inscrit pleinement dans cette démarche en accompagnant ces projets de coopération et de mobilité interna- tionale des jeunes.

Les actions d’ouverture au monde sont d’autant plus nécessaires dans le contexte actuel de repli sur soi et de montée des intolérances.

## MOBILISER LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX DU DÉPARTEMENT AU BÉNÉFICE DE SES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES PROJETS DU TERRITOIRE

Le Département mobilise son expertise européenne et son réseau de partenaires en France comme à l’international, au service des politiques publiques qu’il porte. Source de financements mais également vecteur d’innovation, la dynamique de coopération européenne et internationale du Département vise ainsi l’approfondissement de son action locale. Cette culture de la coopération, ainsi que l’ingénierie départementale, sont également mises à disposition des acteurs du territoire afin de profiter à tous les habitants du Pas-de-Calais.

***CHIFFRES TÉMOIGNAGES***

* ***« Cette expérience nous a donné une leçon de vie : vivre en communauté nous a per- mis d’être plus tolérants et d’accepter les différences de chacun. Nous avons l’esprit plus ouvert quant au sens du partage et sommes plus sensibles aux besoins des autres »*. Jeune participante à un chantier solidaire au Sénégal, accompagnée par la Mission locale de l’Artois, 2019.**
* ***« Même après le retrait du Royaume-Uni, il est impor- tant de continuer à entretenir de bonnes relations écono- miques avec les voisins d’outre- Manche, ainsi qu’avec les autres régions partenaires du Comité du Détroit. Mais une bonne coo- pération est également cruciale dans d’autres domaines. Il sufit de penser à notre lutte contre le changement climatique et l’élé- vation du niveau de la Mer du Nord. »* Riet GILLIS, Députée de Province de Flandre-Orientale**
* **7 collectivités territoriales françaises, britannique, belges et néerlandaises sont membres du Comité du Détroit.**
* **Le Pas-de-Calais se situe au carrefour de l’Europe. ¼ du trafic commercial mondial transite par le détroit du Pas de Calais. Il**

**s’agit de la voie maritime la plus fréquentée au monde.**

* **Une centaine de communes du Pas- de-Calais sont jumelées avec plus de**

**200 communes partenaires à l’échelle**

**internationale.**

**Dès demain...**

* **Renforcer les actions d’ouverture au monde en particulier celles impliquant les jeunes.**
* **Développer la participation citoyenne dans le cadre des projets européens et internationaux.**
* **Développer la culture de la recette et accompagner les porteurs de projets dans la recherche de financements européens.**
* **Consolider la coopération engagée dans le cadre du Comité du Détroit, à travers des actions concrètes en direction des habitants et des territoires.**

***Remerciements***

Ce pacte des solidarités territoriales est le fruit des concertations riches qui se sont tenues durant tout le premier semestre 2022. Il s’appuie sur les contribu- tions des habitants, des partenaires et acteurs des politiques départementales, des élus et des agents du Département. Qu’ils soient tous ici remerciés pour la qualité des propositions et des analyses partagées, ainsi que pour leur implica- tion. Cette démarche de concertation sera poursuivie tout au long du mandat.

Conseil départemental du Pas-de-Calais - Communication - ©photos : CD62 - Août 2022

Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N’imprimez ce document que si nécessaire.

